PETITION FO POUR SAUVEGARDER

VOTRE POUVOIR D'ACHAT

Les tristes évènements, crise sanitaire Covid et l'offensive russe en Ukraine, ont et auront des répercutions lourdes et sans précédent sur le coût de la vie des français et des aindinois. L'urgence sociale est à prendre en considération sans plus attendre pour sauvegarder le pouvoir d'achat.

Pour FO, l'Exécutif départemental a le pouvoir de décider en session de revaloriser le pouvoir d'achat de ses salariés travaillant au sein de sa collectivité.

Par cette pétition, en appui aux élus FO, les agents du Département de l'Ain demandent à l'autorité territoriale de l'Ain de revaloriser leur pouvoir d'achat (les primes, tickets restaurants, participation de l'employeur pour les mutuelles) pour les soutenir financièrement en cette période très difficile.

NOM	PRENOM	SERVICE	SIGNATURE

Les élus FO présenteront vos pétitions le 18 mars 2022, jour du prochain comité technique pour revendiquer une revalorisation du pouvoir d'achat. En cas de réponses non satisfaisantes, FO engagera des mobilisations pour contraindre l'autorité départementale à prendre en considération vos légitimes revendications.

Merci de nous renvoyer vos pétitions par mail à fo@ain.fr ou par voie postale (syndicat FO 13 avenue de la Victoire 01000 Bourg en Bresse) avant le 18 mars 2022 9h00.

SYNDICAT FO DES AGENTS
DU DÉPARTEMENT DE L'AIN
13 av. de la Victoire – 01000 Bourg-en-Bresse
Mail : fo@ain.fr | Site Internet : http://www.fo-01.fr
Responsable FO : Rodrigue BROUILLIARD - 06 32 64 31 01
Trésorier FO : Hervé TESTART - 06 71 91 62 10
Permanence syndicale FO : 04 37 62 16 87